



FDS PRO

CHARTE ETHIQUE - POLITIQUE RSE

FRANCE DETECTION SERVICES

Préambule

Cette Charte a pour objet, en lien direct avec les valeurs et les engagements qui animent la vie de la société France Détection Services, de déterminer un cadre général dans lequel doit s'inscrire le comportement de chaque salarié de l'entreprise et, plus largement, de chaque acteur lié à l'entreprise (clients, fournisseurs).

Elle permet de responsabiliser chacun(e) sur les valeurs et principes éthiques en place dans la structure.

Elle s'adresse ainsi d'abord au personnel de l'entité France Détection Services, qu'ils soient permanents ou temporaires, mais doit permettre un rayonnement s'exprimant au-delà des salariés : clients-fournisseurs-entreprises partenaires, etc...

Aussi, la présente Charte est communiquée à tous les salariés par voie d'affichage et par le biais de communications spécifiques. Elle est remise à chaque nouveau collaborateur afin qu'il s'imprègne, dès son premier jour de travail, des principes éthiques qui régissent l'environnement et le cadre de travail.

Elle est communiquée également à l'ensemble des parties prenantes de la société qui en prennent connaissance.

Cette Charte a vocation à évoluer, en fonction de l'évolution même de la raison d'être de la structure, des évolutions réglementaires en matière de RSE.

Le mot du dirigeant

« Chers collaborateurs, partenaires et parties prenantes,

En tant que Président, je tiens à partager avec vous notre engagement pour une entreprise responsable dans le respect et l'éthique.

"Grandir ensemble", notre raison d'être, guide chaque décision et chaque action au sein de notre société.

Aujourd'hui, avec notre charte éthique, nous affirmons clairement nos valeurs : l'intégrité, la responsabilité et surtout la confiance. Ces principes sont au cœur de notre façon de travailler, de collaborer et de progresser.

Je m'engage à faire vivre ces valeurs au quotidien et je compte sur vous pour les porter avec moi.

Ensemble, continuons à grandir, à apprendre et à nous surpasser, en faisant de l'éthique un pilier de notre réussite.

Avec toute ma confiance et mon engagement

Vincent AVIAS »



Le mot de la Direction

« Chères équipes,

Dans le prolongement du message de Vincent, je souhaite souligner l'importance de notre engagement collectif envers une croissance partagée, ancrée dans nos valeurs éthiques. En tant que directrice des Ressources Humaines, je suis particulièrement attachée à ce que notre environnement de travail reflète ces principes, favorisant ainsi le bien-être et l'épanouissement professionnel de chacun.

La charte éthique que nous adoptons aujourd'hui est plus qu'un document ; elle est le reflet de notre volonté de construire ensemble un cadre de travail où respect, intégrité et confiance sont les piliers de notre quotidien. Elle guide nos actions et nos décisions, dans le respect de chacun et de nos différences, assurant ainsi un développement harmonieux et durable pour tous.

Je m'engage à vos côtés pour faire de ces principes une réalité, en veillant à ce que nos politiques RH soutiennent et renforcent cette vision. Ensemble, œuvrons pour un environnement où chacun peut grandir, contribuer et se sentir valorisé, dans une entreprise qui place l'humain au cœur de ses priorités.

Faisons de notre entreprise un modèle d'éthique et de bien-être au travail,

Emilie AVIAS »



Table des matières

Préambule	1
Le mot du dirigeant	2
Le mot de la Direction	2
À QUI S'APPLIQUE CETTE CHARTE ?	4
COMMENT FAIRE BON USAGE DE CETTE CHARTE ?	4
1. NOS ENGAGEMENTS ETHIQUES.....	5
Respect de la législation	5
Respect des droits humains.....	5
Concurrence loyale.....	5
Anti-corruption	5
Contre le conflit d'intérêt.....	6
Confidentialité.....	7
2. FDS ET SES VALEURS	7
Responsabilité Écologique	7
Performance.....	7
Développement personnel et collectif.....	8
Service client.....	8
3. FDS ET SES EQUIPES	8
Politique RH	8
Sécurité et santé au travail.....	9
Prêt de bien appartenant à l'entreprise	10
4. FDS ET L'ENVIRONNEMENT	10
5. FDS ET SES CLIENTS.....	11
Politique commerciale.....	11
Politique qualité	11
Politique marketing	12
Politique cadeaux et invitations clients.....	12
6. FDS ET SES FOURNISSEURS	13
Respect de la législation	13
Respect des droits humains.....	13
Conditions de travail	14
Transparence et traçabilité	14
Éthique des affaires.....	14
Cadeaux.....	14
Environnement	14
Responsabilité sociale.....	14

Collaboration et communication.....	14
Évaluation, qualité et amélioration continue	14
Sanctions.....	15

À QUI S'APPLIQUE CETTE CHARTE ?

La Charte s'applique à tous les salariés de FDS PRO dès leur premier jour dans l'entreprise. Elle s'applique également au personnel intérimaire, mis à disposition, aux stagiaires Ecoles qui reçoivent un exemplaire de la présente Charte à l'embauche.

Le respect des valeurs humaines et éthiques constitue l'un des piliers des valeurs que FDS PRO souhaite porter et transmettre à ses salariés.

Aussi, le Comité Exécutif de l'entreprise est pleinement concerné par l'application de ces dispositions et en est le garant.

Cette Charte est portée à la connaissance de toutes les parties prenantes de l'entreprise :

- A nos fournisseurs qui s'engagent à en respecter les principes
- A nos clients comme gage de notre politique sociale, environnementale et éthique
- A toutes nos entreprises partenaires, afin de faire rayonner plus loin notre démarche RSE

COMMENT FAIRE BON USAGE DE CETTE CHARTE ?

FDS PRO met à disposition de ses salariés et partenaires la présente Charte pour que chacun puisse se poser les bonnes questions lorsqu'il (elle) est confronté(e) à une problématique nouvelle qui touche le domaine ETHIQUE.

A ce titre, chaque salarié/partenaire confronté à une situation nouvelle doit se poser des questions suivantes :

- Est-ce conforme aux dispositions inscrites dans la Charte Éthique de France Détection Services?
- Ai-je le droit de le faire ? Est-ce légal ?
- Quel serait l'impact de mon action/de ma décision sur mes collègues/parties prenantes et comment pourrais-je justifier de mon action/de ma décision ?
- Serais-je à l'aise si mon action/ma décision était rendue publique en interne et en externe ?

Si la réponse à une des questions ci-dessus est non ou si vous avez un doute, la première chose à faire,

- ✓ pour les salariés est de consulter les personnes compétentes (votre manager, le Service RH,) et d'en discuter ouvertement. FDS PRO favorise l'échange sur le sujet. Plutôt que de se lancer dans une action hasardeuse, il vaut mieux en discuter préalablement afin d'en mesurer les impacts réels, adapter ainsi son comportement et limiter les risques.
- ✓ Pour un partenaire, de prendre contact avec son référent FDS, qui lui donnera les pistes pour pouvoir appréhender au mieux la situation à laquelle il est confronté.

C'est dans cette optique que les questions éthiques permettront une réflexion globale de tous les acteurs de France Détection Services



1. NOS ENGAGEMENTS ETHIQUES

Ils reflètent la réalité de nos pratiques/valeurs que France Détection Services entend faire respecter/rayonner.

Respect de la législation

France Détection Services s'engage à respecter les lois et réglementations dans chaque pays où il exerce son activité.

Le respect de la Loi constitue une valeur incontournable. Il est de la responsabilité de tous.

Tous les Collaborateurs, et en particulier les Managers, sont tenus de s'informer des dispositions en vigueur dans l'Entreprise concernant leur domaine de responsabilité, de les observer et de consulter, en cas de doute et de besoin, les services compétents pour obtenir des informations complémentaires et des conseils.

Respect des droits humains

Nous nous engageons à respecter et à promouvoir les droits humains fondamentaux, tels que définis par les textes internationaux de référence.

Aucun acte de discrimination, de harcèlement, de travail forcé ou d'exploitation ne sera toléré. Nous veillons à créer un environnement fondé sur la dignité, l'équité et le respect de chaque individu, en toutes circonstances. Notre charte de lutte contre le harcèlement et les violences au travail et le respect de ses dispositions font partie de notre règlement intérieur.

Concurrence loyale

FDS veille au respect des règles de la concurrence afin que celle-ci soit loyale et équitable. Aucune action ne doit empêcher, restreindre ou fausser la concurrence.

FDS refuse toutes les pratiques concurrentielles et commerciales déloyales, notamment toute entente avec les concurrents ou toute pratique concertée concernant notamment les conditions financières, la répartition des prestations, des marchés ou des clients.

Sont proscrits non seulement tout accord formalisé mais aussi toute pratique concertée et tout entretien informel ayant pour effet ou visant une restriction de la libre concurrence ou concurrence loyale.

Ainsi, les conditions financières sont fixées en toute indépendance, nos concurrents et les clients doivent prendre leurs décisions en toute liberté.

Anti-corruption

FDS s'attache à lutter contre les faits de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics, de favoritisme ou de tout autre manquement à la probité dans les pays dans lesquels il exerce ses activités.

Définitions :

Corruption : offrir, promettre, donner, solliciter ou accepter un avantage indu pour influencer une décision.

Trafic d'influence : utiliser une position d'influence réelle ou supposée pour obtenir un avantage.

Cadeau et invitation : actes ordinaires de la vie des affaires qui ne constituent pas, en tant que tels, des actes de corruption (définition de l'Agence Française Anticorruption)

Champs d'application

- Tous les salariés, quel que soit leur niveau hiérarchique.
- Les dirigeants et mandataires sociaux.

- Les partenaires, fournisseurs, sous-traitants, consultants, agents publics et toute autre partie tierce agissant au nom ou pour le compte de l'entreprise.

Principe

En vue de répondre aux exigences de la loi française dite « Sapin II » du 9 décembre 2016 visant à aiguiller les actions et comportements des collaborateurs au quotidien, il est formellement interdit à tout employé ou représentant de :

- Offrir ou accepter des cadeaux, avantages ou invitations sortant des limites définies dans le Règlement Intérieur applicable auprès de tout collaborateur, et des limites définies dans la politique cadeaux et invitations clients reportée dans la présente charte
- Offrir ou accepter des cadeaux, avantages ou invitations susceptibles d'influencer une décision commerciale ou dissimulant une contrepartie (signature d'un contrat, attribution d'un marché public, embauche de complaisance etc.)
- Faire des paiements de facilitation.
- Utiliser des fonds ou des biens de l'entreprise à des fins personnelles ou illicites.
- Contracter avec des partenaires sans due diligence préalable.

Le non-respect de ces principes expose l'entreprise à de nombreux risques :

- juridique (pénalités, ruptures de contrats, interdiction de participation aux marchés publics)
- financier (coûts juridiques, perte de chiffre d'affaires)
- réputation (mauvais image perte de clients et de confiance)
- opérationnels (perturbations approvisionnements, départs de collaborateurs, suspension activités suite enquête juridique)
- humain (climat social dégradé, perte de valeurs éthiques).

Mécanisme d'alerte

Tout cadeau reçu d'un fournisseur ou client, d'une valeur supérieure à 20 €, est à déposer auprès du PDG ou déclarer par mail auprès de ce dernier pour les collaborateurs hors sites.

Un dispositif d'alerte est mis en place pour signaler tout comportement suspect sortant des limites définies dans la présente charte

✉ abarbier@fdspro.com

☎ 06.64.13.86.98

Un collaborateur témoin de tentative de corruption est considéré impliqué s'il n'alerte pas.

Sanctions

FDS PRO pourra mettre fin à ses activités commerciales avec un client ou fournisseur en cas de manquement à ce principe

Toute violation de cette politique pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires auprès des salariés (allant jusqu'au licenciement), voire de poursuites pénales.

Contre le conflit d'intérêt

La loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique définit le conflit d'intérêts comme « toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction »

Dans ce cadre, FDS interdit toute position d'influence d'un collaborateur sur une décision de la société susceptible de lui conférer un avantage personnel ou de favoriser un parent ou un proche.

 ta

Les décisions commerciales de FDS sont prises de manière objective, sans aucune considération personnelle.

Toute activité ou mission des salariés et des organes de gouvernance de FDS allant à l'encontre des intérêts de l'Entreprise sont interdites.

Confidentialité

FDS tend à assurer la confidentialité dans l'usage des données, des informations, du savoir-faire, des droits de propriété intellectuelle et industrielle et des secrets d'affaires, en lien avec ses activités.

Les salariés sont ainsi tenus de conserver pour eux seuls les informations confidentielles relatives à FDS, ses clients, ses fournisseurs et ses Collaborateurs. Cette obligation continue à produire ses effets en cas de départ de l'entreprise.

Toutes les informations confidentielles doivent être gardées et rester confidentielles, sauf si elles ont fait l'objet d'une diffusion publique autorisée.

Chaque salarié doit s'assurer que toute information, qui ne serait pas publique, reste strictement confidentielle. Cette obligation de confidentialité couvre les informations relatives à la Société.

Chaque Collaborateur doit enfin:

- limiter la divulgation d'informations confidentielles aux seules personnes ayant un besoin légitime d'en avoir connaissance;
- conserver en toute sécurité, quel que soit leur format (papier ou électronique), toutes les données confidentielles qui ont trait aux activités de l'Entreprise et des sociétés avec lesquelles elle entretient des relations d'affaires ;

2. FDS ET SES VALEURS

Les valeurs de l'entreprise font partie intégrante de l'ADN de France Détection Services.

Elles sont affichées dans l'entreprise, comme l'étendard de ce qui rassemble les équipes et les fait grandir ensemble, présentées par la Direction des Ressources Humaines aux nouveaux embauchés ; leur inclusion auprès des partenaires est l'affaire de toutes et tous.

France Détection Services met un point d'honneur à ce que les Managers s'emparent de ce sujet et fassent remonter tout comportement en contradiction avec ces valeurs fortes.

Le savoir-être fait partie des compétences clés de la démarche et politique Ressources Humaines dans l'entreprise.

Notre raison d'être : Grandir ensemble !

Responsabilité Écologique

#ambition écologique #innovation #futur #préservation des ressources (eau)

FDS PRO s'engage, à travers sa vision d'entreprise, à garantir un équilibre entre le développement de ses activités et la responsabilité d'entreprise sur le plan écologique. Plus qu'une valeur, FDS PRO s'implante dans ce secteur d'activités.

Performance

#cadre économique #pérennité #rigueur #corporate

FDS PRO aime relever des défis, et est motivé plus que jamais à aller plus loin, et à devenir plus fort.

FDS PRO s'engage à maintenir un cadre financier et opérationnel performant et à être moteur dans le développement.

FDS PRO veillera au respect des outils de travail mis en place pour assurer la performance des équipes sur leurs lieux de travail.

Développement personnel et collectif

#confiance #dynamique collective #respect #épanouissement

FDS PRO s'engage auprès de ses équipes pour leur bien-être avec des conditions de travail de confiance et enthousiasmantes.

FDS PRO s'engage également à créer une dynamique vertueuse dans l'accomplissement des projets, dans l'épanouissement personnel de ses collaborateurs pour favoriser la proactivité des équipes, qui s'empareront des projets.

Service client

#proximité clients #professionnalisme #efficacité #performance

Pour satisfaire nos clients, il faut les étonner. Il faut agir de manière non conventionnelle et novatrice.

Être proche de nos clients, c'est faire le geste que personne n'attend avec efficacité.

FDS PRO ne veut pas être une entreprise ordinaire, ne fournit pas de services ordinaires et ne veut pas que ses équipes soient ordinaires. Nous sommes uniques.

3. FDS ET SES EQUIPES

Politique RH

Nous demandons que tous nos Collaborateurs et toutes nos entités travaillent ensemble, de façon ouverte et respectueuse.

Le travail d'équipe est encouragé et les succès comme les échecs doivent être partagés.

Nous devons reconnaître les idées des autres ainsi que leurs contributions. Nous devons écouter avec générosité et partager librement l'information dans le respect des règles de confidentialité de la société. Les salariés de France Détection Services sont libres d'exprimer leurs opinions, les idées sont encouragées (boîte à idées active).

Le manque de respect notamment par abus de langage ou par des gestes inappropriés, les propos racistes, discriminatoires, sexistes ou sexuels sont inacceptables. Le dénigrement de collègues est également contraire à l'éthique de France Détection Services. Une Charte de prévention de la lutte contre le Harcèlement et les discriminations est en vigueur dans l'entreprise.

L'inclusion et l'entraide font partie des valeurs véhiculées auprès de nos équipes : semaine de sensibilisation au handicap, duoday, partenariats avec les ESAT, accueil en nos locaux d'une petite unité de fabrication locale avec un public en réinsertion, collectes de jouet, collectes alimentaires, journées de solidarité, etc.

De cette façon, nous maintiendrons à travers notre entreprise une culture basée sur la loyauté, la confiance, la solidarité et le respect des différences culturelles.

Notre politique RH est axée sur l'humain et l'écoute. Dès le recrutement, nous accordons un point d'honneur à valoriser les compétences relationnelles et l'expérience plus que les diplômes.

Nous nous préoccupons du bien être des salariés, à travers :

- Le « happymètre » qui vise à recueillir une fois par trimestre le sentiment des salariés sur leur niveau de bien être (au travail et au-delà). Les réponses des salariés à cet happymètre et le traitement apporté à celles qui le nécessitent, sont mesurés

- Une enquête de satisfaction annuelle au travail portant sur différents items (rémunération, ambiance de travail, rôle du manager, etc.).
En 2024, la note de satisfaction globale est de 15.9/20, en amélioration constante pour la 3^{ème} année consécutive

Ainsi, nous évaluons les risques psycho sociaux et mettons en place des actions pour diminuer ou écarter ces risques et pour améliorer la qualité de vie au travail.

Nos équipes ont la possibilité de découvrir les métiers d'autres collaborateurs avec notre démarche « Vis ma vie », qui favorise les passerelles entre services et peut éveiller à la mobilité interne en cas d'opportunité. Tout projet de recrutement est communiqué aux équipes et les candidatures internes étudiées en priorité selon les critères d'éligibilité au poste, ouvrant ainsi des opportunités de développement professionnel.

Enfin, la formation reste un axe majeur de la politique RH. Nous nous engageons à ce que chaque salarié effectue une formation à minima tous les deux ans pour maintenir et développer ses compétences. En 2024, 40% des salariés ont bénéficié d'une action de formation.

Sécurité et santé au travail

Les équipes qui composent FDS Pro en sont la richesse et le réacteur, c'est pourquoi nous accordons de l'importance à la sécurité des équipes et à la prévention des accidents du travail.

Les accidents de travail ou de trajet portent atteinte à l'intégrité physique ou à la vie de la personne, ils sont d'autant plus insupportables qu'ils ne sont pas une fatalité. Par ailleurs ils entament la bonne marche de l'entreprise. Souvent ces accidents peuvent être évités avec l'adoption d'un comportement précautionneux et en respectant les mesures et procédures mises en place par l'employeur, dans les conditions matérielles adéquates.

Nous veillons à garantir des conditions de travail saines, sécurisées et respectueuses pour l'ensemble de nos collaborateurs. La santé, la sécurité, et la qualité de vie font partie de nos préoccupations quotidiennes.

Notre système santé sécurité se fonde sur :

- La connaissance et l'analyse des risques professionnels présentés auprès des salariés et formalisés dans les DUERP
- La mise en place d'actions de prévention identifiées tout au long de l'année dans le Plan d'Action de Prévention, avec un objectif de 50% d'actions en place sur la fin de l'année.
- La formation des salariés (SST, incendie, gestes et postures, etc.)
- L'information par campagne de sensibilisation thématique, affichages, fiches de poste machines, rappels de prévention
- Une procédure de conduite à tenir en cas d'urgence accident du travail
- La maintenance et vérification périodiques des installations soumises, assurant la sécurité des infrastructures.
- Des aménagements et amélioration des équipements de travail
- L'analyse des accidents avec chaque salarié impliqué ou témoin, sous forme de discussions donnant lieu à des rappels de prévention et mise en place de nouvelles actions de prévention
- Le bien-être des salariés en prévention des risques psycho sociaux
- L'application des règles d'or de la sécurité diffusées au travers de notre politique affichée et remise à chaque nouvelle recrue :

Je porte mes EPI (obligatoires dans les ateliers et les entrepôts)



J'accède aux bâtiments, zones, par les portes ou cheminements prévues à cet effet

Je ne passe pas sous une charge

Je suis vigilant lors du port de charges en appliquant les principes d'ergonomie

Je ne grimpe pas sur les racks

Dans les escaliers, je tiens la rampe, je ne me précipite pas, je suis attentif (pas de téléphone)

Je me positionne en dehors de la trajectoire des équipements en mouvements (chariot, camion...)

Je suis vigilant à la co-activité : chariot, camions, voitures

Sur le chariot, je boucle la ceinture pour me protéger, le gyrophare fonctionne

En voiture, je respecte le code de la route et je m'arrête si je suis fatigué

Je me gare en arrière sur les sites FDS Pro

Chez un client ou sur un chantier, je respecte les règles du plan de prévention

Prêt de bien appartenant à l'entreprise

FDS met à disposition de ses équipes 2 bornes de recharge pour les véhicules électriques, ainsi que des vélos électriques pouvant être utilisés pour les trajets domicile -travail dans le cadre de sa politique environnement et action de décarbonation.

Un prêt de véhicule type camionnette est également toléré pour des usages personnels de durée limitée, sur demande auprès du service Frais généraux.

Aucun autre matériel appartenant à FDS ne doit être sorti de l'entreprise ni utilisé à des fins personnelles sauf accord explicite du PDG.

4. FDS ET L'ENVIRONNEMENT

FDS s'engage à préserver les ressources naturelles et énergétiques, réduire la production de déchets et de rejets nocifs dans l'air ou l'eau et à lutter contre le changement climatique.

Nous encourageons les éco gestes des collaborateurs :

- Tri de tous nos déchets dans des bacs ou containers distincts : plastique, carton, papier, piles, stylos etc.
- Incitation à la mobilité durable : prime de mobilité pour le covoiturage ou les salariés venant travailler en vélo ; promotion de la plateforme locale de covoiturage ; bornes de recharge véhicules électriques
- Mise à disposition de vélos électriques pour nos salariés
- Production d'énergie renouvelable (Installation de panneaux photovoltaïques sur nos toitures). Nous nous engageons à augmenter notre part d'auto consommation d'énergie solaire à 25% sur 2025
- Réduction de la consommation d'énergie : rappel extinction des ordinateurs, écrans et nettoyages réguliers des serveurs parmi les bonnes pratiques informatiques

Nous inscrivons nos activités dans une démarche de décarbonation:

- Limitation des déchets (dématérialisation des documents, machine à café broyeur de grains sur tous nos sites, pas de vaisselle jetable)
- Revalorisation du bois de palettes dans un circuit de collecte dédiée
- Revalorisation des cartons issus de nos approvisionnements en bourrage / calage pour nos expéditions
- Réalisation d'un bilan carbone en 2023 avec objectif de réduction de 25% des GES sur 5 ans

- Formation à l'éco conduite de toutes les personnes amenées à conduire régulièrement
- Flotte de voitures électriques pour les trajets courts
- Choix de transporteurs écoresponsables
- Réduction de la consommation d'énergie : installation d'ampoules led dans la totalité de nos bâtiments
- Limitation de l'impact environnemental de nos catalogues papier : tous nos catalogues sont maintenant accessibles en ligne sur notre site FDS PRO + Stop impression annuelle de notre catalogue papier : réédition tous les 2 ans
- Achats de fournitures locaux
- Développement des locations pour proposer davantage de service d'usage plutôt que de possession afin d'atteindre + de 5% des commandes saisies pour 2025

Nous contribuons à notre échelle à la préservation de la biodiversité :

- Espace « vert » : potager et poulailler partagé
- Accueil de ruches
- Tri des déchets chimiques et retrait par une société spécialisée
- Formation de personnel aux recommandations sur les produits biocides

5. FDS ET SES CLIENTS

Politique commerciale

La politique commerciale vise à respecter la réglementation, notamment les règles spécifiques qui régissent les marchés privés et publics.

Nous nous engageons par ailleurs à :

- Respecter nos principes éthiques listés ci-après
- Fournir à nos clients destinataires des données RSE pour éclairer leurs choix.
- Favoriser la production interne quand cela est possible.
- Considérer chaque client comme unique, peu importe son volume de commandes.
- Tenir informé nos clients sur les délais de leurs commandes
- Les servir dans les meilleurs temps et conditions

Politique qualité

FDS a entamé la formalisation de son système qualité en 2020, affirmant son objectif de développement tout en ayant à cœur la satisfaction de ses clients. Pour cela, un Système de Management Qualité a été créé, s'est développé et continue de progresser, en se basant sur les standards de la norme ISO 9001.

Notre système de management qualité permet de faire fonctionner de façon fluide et pérennes nos processus et de les améliorer, en se basant sur :

- l'enregistrement, suivi et analyse détaillés des écarts rencontrés (réclamations et insatisfaction clients, évaluations fournisseurs et non-conformité produits, etc.)
- le déploiement des actions correctives et d'amélioration découlant de ces écarts et de ceux relevés lors des audit
- la formalisation des process et des contrôles pour garantir la conformité des produits fabriqués ou révisés dans nos ateliers
- la mise en place de procédure visant à garantir la santé et sécurité du consommateur (rappel produits, gestion des périssables, matières dangereuses)
- la clarté et la précision des informations communiquées aux clients

 H

- le respect des exigences réglementaires de nos produits et services et veille des certifications applicables aux produits distribués

Le niveau de professionnalisme ainsi atteint permet d'être confiants sur notre capacité à délivrer un travail engagé, audacieux et de qualité. L'ensemble des collaborateurs est encouragé à s'impliquer afin d'obtenir prochainement la certification ISO 9001, gage de qualité pour toujours satisfaire nos clients.

Par ailleurs, FDS réalise chaque année depuis 2021 une enquête de satisfaction auprès de plus de 5000 clients, afin de mesurer leur niveau de satisfaction auprès des différents processus expérimentés, depuis l'infrastructure de notre site WEB jusqu'à la qualité de notre service après-vente.

Ces résultats sont recueillis, analysés et communiqués à l'ensemble du personnel ; un plan d'action d'amélioration en découle et suivi dans le cadre de notre démarche qualité.

En 2024, nous obtenons un taux de satisfaction global de 88,2%, notre objectif est de faire mieux l'année suivante !

Politique marketing

Notre politique Marketing s'articule autour des principes éthiques suivants :

- ✓ Une information juste et vérifiable : l'ensemble de nos produits déclinés en catalogue ou promotions sont clairement identifiés et vérifiés => description précise, fidèle des produits à la vente et de leur utilité
- ✓ La finalité et la bonne manière d'utiliser nos produits sont clairement identifiés et sont facilement compréhensibles par nos consommateurs.

France Détection Services à ce titre, veille à assurer des formations et des démonstrations de produits à ses clients pour mieux cibler leurs besoins et répondre à leurs attentes. L'objectif étant de pouvoir prescrire aux clients, dans les meilleurs délais, le bon produit pour le bon usage. France Détection Services s'accorde à ce que ce devoir de conseil soit une pratique professionnelle reconnue pour l'ensemble des marchés et produits afférents.

- ✓ Nous disposons d'une équipe pluridisciplinaire, avec des experts dans chaque marché, visant à répondre à chaque besoin spécifique de nos clients et à rechercher tout nouveau produit en lien avec les évolutions technologiques
- ✓ Nos publicités et nos campagnes de promotion sont conçues pour avoir le plus fort impact possible sur le public souhaité. Elles sont adressées en priorité en version dématérialisée pour limiter nos émissions Carbone
- ✓ Nous sommes à l'écoute des retours clientèle, afin de pouvoir proposer le meilleur produit/service pour nos clients.
- ✓ Notre Service SAV fonctionne du lundi au vendredi, pour permettre de répondre à des problématiques de retours clients / proposer une réparation / une solution alternative.

Politique cadeaux et invitations clients

Dans le cadre d'opérations commerciales promotionnelles ponctuelles visant à fêter la sortie d'un nouveau produit, catalogue ou événement auprès de nos clients, FDS PRO met en place des campagnes cadeaux :

- en quantité ou période limitée
- ne visant jamais un client ou une famille statistiques client précise
- ne permettant pas que le cadeau soit envoyé 2 fois au même client
- avec une valeur ne dépassant pas les 20 €
- dont les modalités sont communiquées et diffusées en amont (e-mailing, page web)

- dont la livraison est faite dans les locaux professionnels
- dont les achats sont traçables et transparents

Pour accueillir des clients nous rendant visite ou les formés au sein de ses locaux, des goodies au logo de FDS peuvent être remis en cadeau de bienvenue (tasse, casquette ou bonnet, t-shirt, stylo, boîte de bonbons).

Des invitations à un repas d'affaires peuvent être faites à des clients dans le respect des règles suivantes :

- Conservation des justificatifs et notes de frais détaillant le but, les participants et le montant.
- Dans la limite du barème prévu pour les invitations soit 30 € TTC par couvert
- Toute invitation générant une dépense supérieure à 30 € par personne devra faire l'objet d'une autorisation préalable (autorisation écrite via e-mail) par la Direction.
- Sur chaque note d'invitation client, il doit être mentionné le nom de tous les convives (et pas leur prénom), sans se compter soi. Si nombreux, reporter le nom de la société dans la case «commentaire».

6. FDS ET SES FOURNISSEURS

Engagée dans une démarche RSE, France Détection Services reconnaît l'importance de collaborer avec ses clients et fournisseurs pour promouvoir des pratiques durables, éthiques et socialement responsables. Cette charte vise à établir des normes claires pour nos fournisseurs et à promouvoir une chaîne d'approvisionnement responsable.

France Détection Services sélectionne ses partenaires sur une base objective, sans favoritisme ni discrimination, en appliquant un processus de sélection rigoureux.

L'emplacement géographique de nos fournisseurs ou prestataires fait partie de nos critères de sélection pour favoriser la proximité de nos relations et échanges, et le partenariat local dans la mesure du possible, gages en outre de meilleurs délais.

Les démarches RSE ou de certifications à différents standards de qualité, éthique, sécurité, environnement etc. sont également pris en compte comme gage de bon fonctionnement des opérations et d'amélioration continue, de sérieux et d'éthique.

En outre, FDS s'engage à évaluer ses fournisseurs pour connaître leurs pratiques dans les domaines suivants et ainsi développer une culture RSE commune fondée sur les principes suivants :

Respect de la législation

Nos fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et normes applicables en France, notamment en matière de travail, de droits de l'homme, d'environnement et de sécurité.

Respect des droits humains

Nos fournisseurs doivent respecter les droits de l'homme universels, y compris les politiques liées à la non-discrimination et à la lutte contre le harcèlement. Ils doivent interdire le travail forcé, le travail dissimulé et le travail des enfants dans leurs entreprises en France et leurs usines installées à l'étranger.

Références : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 et Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme du 16 juin 2011.



Conditions de travail

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils offrent des conditions de travail sûres et saines, respectent les heures de travail légales, rémunèrent équitablement leurs employés et respectent le droit à la négociation collective.

Transparence et traçabilité

Nous demandons à nos fournisseurs de mettre en place des systèmes de traçabilité pour assurer la provenance légale et durable des produits qu'ils fournissent. Ils doivent être transparents sur l'origine de leurs produits et partager des informations détaillées sur leurs pratiques de gestion de ressources au besoin.

Éthique des affaires

Nos fournisseurs doivent agir avec intégrité, transparence et éthique dans toutes leurs opérations. Ils ne doivent pas s'engager dans la corruption, la fraude, le favoritisme ou d'autres pratiques similaires.

Notre engagement anti-corruption en 1^{ère} partie de la présente charte définit des règles de collaboration éthiques.

Cadeaux

Lors des vœux de nouvelle année, FDS PRO peut offrir un cadeau d'une valeur maximale de 50 € à certains prestataires de services partenaires, dans cette seule période et finalité et à la seule initiative du PDG.

Pour accueillir des fournisseurs nous rendant visite des goodies au logo de FDS peuvent être remis en cadeau de bienvenue (tasse, casquette ou bonnet, t-shirt, stylo, boîte de bonbons).

Environnement

Nos fournisseurs doivent adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, réduire leur empreinte carbone, minimiser les déchets, gérer efficacement les ressources naturelles et respecter les normes environnementales.

Responsabilité sociale

Nous encourageons nos fournisseurs à s'engager dans des initiatives sociales positives dans leurs communautés locales et à promouvoir la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances au sein de leur entreprise.

Collaboration et communication

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils collaborent activement avec nous pour atteindre nos objectifs RSE communs. Ils doivent également communiquer de manière transparente sur leurs efforts et leurs progrès en matière de RSE.

Évaluation, qualité et amélioration continue

Nous nous réservons le droit d'évaluer la conformité de nos fournisseurs avec cette charte et de collaborer avec eux pour identifier des domaines d'amélioration potentiels. Nous encourageons nos fournisseurs à s'engager dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques RSE.

Cette démarche d'évaluation s'appuie sur l'analyse des critères suivants :

- Délai moyen de livraison
- Respect du délai annoncé
- Taux de non qualité produit
- Partenariat économique
- Certifications (qualité, sécurité, environnement et RSE)

Nous souhaitons que 40% minimum de nos fournisseurs évalués ait une note supérieure ou égale à la moyenne sur le critères certification

Sanctions

En cas de non-respect des dispositions inscrites à la présente Charte, des mesures de sensibilisation seront prises afin d'accompagner nos partenaires dans une relation durable orientée RSE.

En cas de constat de manquements répétés, des sanctions en lien avec ces manquements seront susceptibles d'être prises, sanctions pouvant aller jusqu'à la résiliation des contrats et des relations commerciales.

En prenant connaissance de cette Charte, nos fournisseurs reconnaissent leur engagement envers les principes de la Responsabilité Sociale des Entreprises et acceptent de travailler en partenariat avec France Détection Services pour contribuer à un avenir plus durable.

Fait à le Thor, le ⁽¹⁾

Vincent AVIAS

Emilie AVIAS



(1) La présente Charte fait l'objet de mises à jour régulières, identifiées, le cas échéant en bas de page